

# Rénover les bâtiments anciens avec des matériaux bio-géosourcés

## TRAVAUX

Le SDEE a organisé, une matinée, ce mardi 28 mai, consacrée aux matériaux bio-géosourcés.

Lucas Manouvrier

lmanouvrier@midilibre.com

« En Lozère, 60 % des logements locatifs ont un Diagnostic de performance énergétique (DPE) F ou G, soit les pires notes possibles. Bientôt, il ne sera plus possible de les louer », se soucie Caroline Entraygues, architecte et directrice du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Lozère. La rénovation énergétique est un sujet majeur dans le département. Il s'accroît avec l'inflation galopante et le coût de l'énergie. De quoi susciter des inquiétudes. Il faut donc très rapidement chercher des solutions. D'autant que 45 % des logements en Lozère sont classés « bâti ancien », car construits avant 1948.

Selon Caroline Entraygues, les bâtiments anciens interagissent avec l'environnement. « Ils ont besoin de respirer et pour cela, il faut procéder à une rénovation avec les méthodes anciennes et les matériaux naturels. Sinon, il y a un grand risque d'humidité, ce qui risque de pourrir et de dégrader la structure, ainsi que la santé des occupants. » En d'autres termes, utiliser des matériaux industriels ou transformés pour rénover l'habitat n'est pas adapté et risque de déséquilibrer l'ensemble. Et ne permet pas d'assurer une continuité dans le temps. Face à cet enjeu de taille, le Syn-



Les matériaux bio-géosourcés permettent de mieux isoler et, ainsi, de moins chauffer. MAURITZ - FARM VALÉRIE

dicat départemental d'énergie et d'équipement (SDEE) de la Lozère a organisé une matinée, mardi 28 mai 2024, consacrée aux matériaux bio-géosourcés. Ces derniers sont issus de la nature et proviennent des sols locaux. Trois intervenants se sont succédé pour présenter ceux qui sont utilisés dans le bâtiment à une cinquantaine de personnes. « L'idée de cette manifestation est de montrer qu'il existe des solutions alternatives avec des filières qui essaient de se structurer, rapporte Alain Astruc, président du SDEE et président de l'Association des maires de France (AMF) en Lozère. Nous avons déjà organisé une journée de formation sur l'isolation avec de la paille. »

### Plus cher mais plus résistant

Qu'il s'agisse de la paille, du chanvre ou de terre crue, les travaux de réhabilitation ou de rénovation énergétique sont globalement plus longs qu'avec les

nouvelles techniques plus industrielles. Le coût est également plus élevé au moment des travaux, mais pas si l'on se projette dans le futur. « Ces isolants naturels peuvent assurer leur fonction bien plus longtemps si le travail effectué est de qualité. Il y aura moins d'entretien au final », poursuit Caroline Entraygues. Généralement, ce type de travaux contribue à faire vivre l'économie locale et circulaire.

### En abondance

Le confort et le ressenti ont également été mis en avant. Les propriétés des matériaux bio-géosourcés permettent de mieux isoler et ainsi, de moins chauffer. « En isolant avec le mélange chaux-chanvre, on peut faire des économies importantes sur le chauffage et la climatisation », avance Rémy Chorda, ex-président de l'École nationale du chanvre de Mende. Un autre atout de ces matériaux, et pas des moindres, est son abondance. « Cinq millions de

tonnes de paille sont disponibles par an en France sans concurrencer les autres usages », détaille Coralie Garcia, administratrice du Réseau français de la construction paille. Il en est de même pour la terre exploitable, qui se trouve à profusion, un mètre sous la couche d'humus. « Presque toutes les terres conviennent à l'une ou plusieurs des techniques de construction », souligne Aymone Nicolas, artisan et membre de la confédération en terre crue. Et pour le chanvre, la France est le premier producteur européen avec 21 700 hectares de culture en 2022.

Enfin, et à l'heure où les pratiques doivent changer pour faire face au réchauffement climatique, l'usage de matériaux naturels pour rénover les bâtiments anciens devient presque indispensable. Laurent Llinas, directeur général du SDEE, l'affirme : « L'enjeu, c'est la transition écologique avec la prise en compte de l'environnement. »